Ensemble à gauche au Chesnay

Bulletin de l'association Ensemble à Gauche au Chesnay Janvier 2019 n° 24

www.lechesnay-a-gauche.org Courriel : secretariat.eagac@gmail.com

Bonne Année 2019 !

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette année 2019. Ce temps des vœux est aussi l'expression de notre aspiration commune à la paix et au bonheur pour celles et ceux qui comptent dans nos vies. L'année s'ouvre sur la nouvelle organisation adoptée par nos deux communes et nous voici Cheysnaycourtois(e)s. C'est une avancée heureuse qui porte des espérances. Observons cependant que le conservatisme domine dans la représentation au sein du nouveau conseil municipal. Aucune opposition politique n'était présente à Rocquencourt et elle est insuffisante au Chesnay. Il n'est pas raisonnable de rester dans ce déséquilibre qui ne reflète plus notre réalité sociologique.

Le travail au sein du CCAS, les rencontres avec les habitants permettent en effet de mesurer les difficultés rencontrées par beaucoup, familles monoparentales, jeunes sans emploi, seniors, notamment. Dans un contexte économique marqué par la baisse du niveau de vie y compris des « classes moyennes », l'augmentation des contraintes de déplacement et de travail, le prix des loyers, une solidarité accrue s'impose. C'est l'axe que nous défendons.

Saisi par la grâce, notre maire a battu tambour pour faire savoir qu'il avait donné son accord au préfet pour l'accueil de tibétains réfugiés dont les dossiers sont en cours d'instruction à la préfecture de Versailles. Ils sont hébergés dans des locaux du site Langevin. Nous pensons que la remise des pénalités financières imposées par l'Etat pour sanctionner la politique immobilière du maire n'est pas étrangère à ce geste humanitaire. Rappelons qu'à l'occasion des vœux en 2016, alors que les réfugiés syriens fuyaient la guerre il avait déclaré : qu'ils repartent, on n'en veut pas chez nous ! Rappelons qu'il a préféré se livrer à une transaction immobilière opaque avec le diocèse plutôt que d'accueillir des familles dans une résidence propriété de la ville mitoyenne du centre Jean XXIII.

Les efforts restent obstinément modestes et par exemple le budget des aides voté au CCAS pour venir au secours des situations individuelles urgentes n'est jamais totalement utilisé malheureusement !

La crise sociale qui s'exprime dans notre pays illustre le désordre provoqué par les comportements toujours plus voraces des détenteurs des richesses et l'arrogance des possédants. Et même si dans notre territoire nous n'avons pas été très exposés, nous ne pouvons ignorer ces signes de grande détresse.

Aussi, nous espérons la mobilisation des citoyens de notre territoire pour que la défense des droits des plus modestes soit garantie et pour promouvoir une politique locale plus solidaire et plus sensible aux enjeux environnementaux. La question des transports et du stationnement a suscité de l'émotion et de vives réactions, celle du logement reste une préoccupation majeure au regard du déficit accumulé dans ce domaine. A cet égard, certains choix stratégiques interrogent. Le temps de l'engagement doit s'ouvrir pour faire vivre la démocratie.

Bonne Année 2019 !

Claire Mourier

Dimanche 27 janvier, 600 citoyens à Versailles à braver la pluie et le froid pour le climat !

Fin 2017, dans un appel publié par la revue *Bioscience* et relayé en français par *Le Monde*, 15.000 scientifiques de 184 pays soulignent l'état alarmant des indicateurs de l'état de la planète et appellent à agir concrètement contre «une souffrance généralisée et une perte catastrophique de biodiversité».

Dimanche 27 janvier de 1100 h à 13h00, nous étions quelques chesnaysiens, pardon chesnaycourtois, à avoir suivi la marche pour le climat initiée par Alternatiba Versailles et Citoyens pour le Climat. Sous une pluie battante et un froid de canard, nous n'étions pas très nombreux mais l'important est de participer !

(https://www.facebook.com/groups/ilestencoretemps.versailles/)

François de Mazières maire de Versailles et une adjointe, accompagnés d'un maire-adjoint de Viroflay nous a appris qu'un Plan Climat Air Energie Territorial était à l'étude pour VGP. Pour plus d'informations : https://alternatiba.eu/versailles/alternatives-territoriales/plan-climat-air-energie-territorial/

Cette problématique est complètement absente du Chesnay. On nous rétorquera les leds, certains bâtiments observant un peu mieux les normes d'économies d'énergie, faire venir le personnel de la ville à pieds ou à vélo, si peu d'actions et surtout aucune vision sur le long terme et les priorités à définir. Le social et l'écologie sont indissociables. Depuis de longues années, les élus de gauche ont toujours demandé une augmentation du logement social pour permettre à l'ensemble des personnels du centre commercial et de l'hôpital Mignot de vivre au Chesnay pour leur éviter de longs trajets en voiture ou en transports en commun. Depuis 30ans, ce sujet a-t-il été pris en compte par les différentes équipes majoritaires. ?.....Non, le développement durable est une tarte à la crème avait dit Philippe Brillault il y a quelques années !

Joëlle Welsing

Tibétains et tibétaines, bienvenue au Chesnay !

Le 29 novembre 2018, 70 tibétaines et 10 tibétains débarquaient au Chesnay, rue Chapelier dans les anciens locaux de l'IME La Rencontre, déménagés depuis quelques temps à Buc. Une arrivée de réfugiés en nombre, plutôt inhabituelle dans notre commune.

A l'origine de cet événement, Etienne Pinte, ancien député-maire de Versailles et président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. E. Pinte était depuis longtemps investi auprès de l'accueil des migrants et des réfugiés. Ayant eu connaissance de la situation extrêmement précaire d'une communauté de plusieurs centaines de réfugiés tibétains dans la région d' Achères, souvent sous la tente dans les bois, parmi la boue et les rats, dépourvus de sanitaires, il réussit à convaincre le préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot afin qu'une solution soit trouvée à cette situation indigne. Le préfet, convaincu de l'urgence, a pris rapidement la décision de solliciter des municipalités du département pour héberger provisoirement une partie de ces tibétains, en attendant de leur trouver un lieu d'hébergement plus pérenne. C'est ainsi que le maire du Chesnay a répondu favorablement en acceptant de mettre à disposition pour quelques semaines l'IME en question, aujourd'hui vacant.

La gestion de ce site a été confiée à la Croix Rouge. Puis, le Secours Catholique a pu obtenir l'autorisation d'organiser régulièrement des ateliers de français à l'intérieur du site. Depuis la fin décembre, ces ateliers ont lieu plusieurs fois par semaine, orientés majoritairement sur la communication orale élémentaire. Pour beaucoup, l'apprentissage de notre langue est difficile , mais heureusement facilité pour la plupart par leur connaissance de l'anglais . Ces ateliers sont assurés par des personnes bénévoles, toutes enthousiasmées par la délicatesse et la chaleur de ces contacts, allant jusqu'à tisser parfois de vrais liens amicaux.

En ce début de février, avec les mouvements de départs et d'arrivées, le nombre n'a pas beaucoup changé. Peut-être en sera-t-il ainsi finalement encore pendant un ou deux mois, les places d'hébergement plus durable se libérant dans le département plutôt au printemps.

Emmanuel Tilloy

 བཀྲ་ཤིས་བདེ་ལེགས།

Ta chi dé lek (Bienvenue !)

STATIONNER AU CHESNAY C'EST COOL !

Eh oui, c'est ainsi il y a dix ans, que l'hebdomadaire local « Les Nouvelles de Versailles » titrait un de ses articles. Il faisait le constat que, avec un peu de persévérance, on pouvait en général, garer son véhicule dans la majorité du Chesnay et que les zones payantes étaient rarement verbalisées.

Mettons de côté le cas particulier du Plateau Saint Antoine, impacté par l'instauration du stationnement payant sur les voies limitrophes versaillaises. Pour le reste la situation s'est-elle aggravée, d'une manière significative, au point de justifier un durcissement drastique de la réglementation ? Il ne semble pas.

Alors pourquoi ces coûteux changements récents. Pour en comprendre le prétexte, et ce n'est pas suffisamment explicité, il faut se reporter à une loi de 2014, avec prise d'effet au 1er janvier 2018. Ce texte ôte du pénal la sanction du non-respect du stationnement autorisé et réglementé. Cette répression sortant des prérogatives de l'Etat, c'est aux communes qu'il revient, désormais, de veiller à la prise en compte correcte de leur réglementation. L'obligation de recourir à des personnes assermentées (policiers ou contractuels) n'est plus nécessaire.

Rien de plus donc. Rien non plus qui oblige les nouvelles règles foutraques qui sont imposées à notre ville. Six pleines pages du magazine municipal ne sont pas parvenues, comme il n'est pas difficile de le constater autour de nous, à les faire comprendre et à en justifier la logique. Pas d'avantage, au surplus, la calamiteuse réunion publique sur le sujet.

STATIONNEMENT, IL EST OÙ LE PROBLEME ?

En premier lieu, reconnaissons qu'il n'est pas toujours facile de se garer dans les zones d'activité et de commerce. Le stationnement payant existe pourtant déjà dans ces secteurs, ainsi que assez récemment des emplacements gratuits 20 minutes. Cela n'a pas fait preuve d'une grande efficacité. Pourquoi en sera-t-il autrement à l'avenir avec le nouveau système, plus étendu et pas très facile d'utilisation.

Ensuite, bien des Chenaysiens se plaignent, depuis longtemps, de la trop grande mansuétude à l'égard des véhicules stationnant dangereusement ou de manière très gênante pour les piétons. Là encore, en quoi les règles adoptées sont-elles capables de changer les choses ? La répression de ces incivilités, pénalement verbalisables, a toujours été du ressort exclusif de la police et le restera. Espérons que, déchargés de la surveillance du stationnement réglementé, les dits policiers, nationaux ou municipaux, sauront faire preuve d'un meilleur bilan face à ce sérieux problème.

On nous rabâche aussi l'épineuse question des fameuses « voitures ventouses » en zone résidentielle. Le fait de leur faire payer un abonnement ne les rendra pas plus mobiles pour autant.

D'ailleurs, force est de constater que si Versailles, par exemple, a su se doter progressivement de nombreux parkings publics, au Chesnay rien n'a été fait depuis trois décennies, mis à part ceux au bénéfice des nouveaux équipements qui ne pourraient s'en passer.

Alors fallait-il aller aussi loin, d'une manière si brouillonne et dans la précipitation. Les quatre années de réflexion accordées par le législateur auraient dû permettre de mettre sur pied, y compris en concertation intercommunale, quelque chose de plus abouti et de moins pénalisant pour le quotidien. La commission stationnement municipale, créée trop tardivement, a été cantonnée aux seuls aspects financiers du problème. Si elle s'était consacrée, dès la loi connue, à l'étude de l'ensemble de la question, elle aurait imaginé divers schémas et les aurait soumis aux Chenaysiens. On aurait certainement évité les « ajustements » que monsieur le maire multiplie, depuis quelque temps, au grès des plaintes les plus virulentes.

Pour notre part nous aurions pu proposer, dans les zones tendues, d'améliorer à la marge la situation actuelle, en y multipliant les emplacements de stationnement de courte durée, sans doute portés à 30 minutes. Ou pourquoi pas, dans ces secteurs, revenir au bon vieux disque de stationnement. Certaines communes ont repris ce système, à la satisfaction de chacun. Evidemment c'est un peu ringard mais ce n'est pas cher et pas moins efficace. D'ailleurs, quelle que soit la solution choisie, il est évident qu'une surveillance réelle est indispensable afin de permettre les rotations recherchées.

En l'état, si le but affiché est de faciliter la vie dans notre ville, à notre avis, c'est loin d'être gagné. Pas cool.

Claude Meunier

PROMIS !

Au cours d'un Conseil municipal d'avril 2008, notre maire déclarait : « Nous ne souhaitons pas déléguer ces parkings à des sociétés extérieures, nous souhaitons les garder et donc nous verrons si le matériel est acheté, loué ». Il rajoutait, dans le même contexte, en mars 2009 : « Le stationnement payant, en réalité, c'est le contrôle d'accès de ces stationnements, car dans notre esprit, cela ne veut pas dire forcément payant ». Pourtant, en septembre 2017, annonce surprise : « La société qui a été retenue est une société de fabrication de matériel allemande qui est adossée à une société qui installe, entretient et qui gère. Si on a quelque part perdu du temps sur ces contrôles d'accès, ce n'est peut-être pas plus mal pour les mettre en symbiose avec les modalités de paiement. Il y aura un gros travail à faire sur les tarifications ». On a bien fait d'attendre, on a gagné dix ans de grogne.

LE GRAND DEBAT

Depuis le 15 janvier, le grand débat national a été lancé , le Président de la République s'appuyant notamment, et à juste titre, sur les maires pour en assurer le bon déroulement. Dans les Yvelines , bon nombre de maires de grandes villes ainsi que les maires ruraux ont commencé à relayer cette initiative gouvernementale et à organiser de multiples réunions locales.

Mais pour le maire du Chesnay, comme par hasard, ce n'est pas le boulot de la ville, et on a bien d'autres choses à faire en ce moment ! Et puis " Ce n'est pas en demandant tous ces débats qu'on va s'en sortir. … Au quotidien, , dans nos communes, on a les réponses... de ce qu'il faut qu'on fasse... de ce qu'il ne faut plus qu'on fasse... " a-t-il déclaré lors de la soirée des vœux.

Mais alors ! Pourquoi Emmanuel Macron ne convoquerait-il pas Philippe Brillault pour définir la politique à mener et les décisions à prendre dans les mois et années à venir ? On pourrait ainsi éviter de mobiliser des énergies considérables avec ce débat national , et en plus sans garantie d'un résultat satisfaisant.

Conseils municipaux

Le 2 janvier , le nouveau conseil municipal du Chesnay-Rocquencourt a été mis en place, et à cette occasion ont été redéfinies les règles de fonctionnement du nouveau conseil.

Parmi les questions soulevées par les élus du groupe Ensemble A Gauche : la possibilité de diffusion des procès verbaux des CM sur le site de la ville. Un moyen de fournir aux chesnaycourtois l'intégralité de ce qui s'est dit en CM, une façon de comprendre réellemùent les décisions prises et les arguments évoqués par les différents groupes.

Une demande exprimée depuis des années, et qui, cette fois encore, a reçu une nouvelle fois un NIET de notre maire. Mais celui-ci suggérant, en complément, que nous en fassions nous-mêmes la diffusion … Suggestion étonnante,.. mais bon !

Alors, en attendant que nous puissions insérer ces PV sur notre site, rappelons qu'après chaque CM, nos élus Claire Mourier et Claude Meunier font sur ce site quelques commentaires sur certains sujets abordés.

Nous vous engageons donc à les consulter régulièrement sur **www.lechesnay-a-gauche.org**

SCANDALEUX !

La fusion du Chesnay et de Rocquencourt, que nous avons toujours appelée de nos vœux, a créé une situation inacceptable. Chacun peut constater que la mairie de Rocquencourt affiche fièrement son appartenance à la nation française et ses convictions européennes en ayant disposé, en haut de grands mats, le drapeau français et l'emblème étoilé d'or sur fond bleu. L'hôtel de ville de la Commune nouvelle, pour sa part, ignore cette coutume de pédagogie républicaine. Cette situation est scandaleuse. Depuis quand le bénéficiaire d'une délégation pourrait s'autoriser à donner des leçons de civisme à celui qui la lui a accordée. Il est urgent de porter remède à cette anomalie. Soit on enlève les drapeaux existants soit on en dispose pour les deux bâtiments Il n'y a pas d'alternative comme le disait feu madame Thatcher. ...

COMMEMORATIONS FURTIVES

La république s'honore de ne pas oublier les souffrances engendrées par la folie des hommes. Elle en fait régulièrement le rappel à l'occasion de journées nationales. Au Chesnay, mis à part les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1919 et du 8 mai 1945, qui donnent l'occasion d'une prise de parole de notre maire, ceint de son écharpe tricolore, pour le reste c'est vraiment très confidentiel. Que ce soit pour le souvenir des disparus des combats d'Indochine, de ceux d'Afrique du nord, des victimes de la déportation, de ceux de la résistance, sans oublier la dénonciation des crimes racistes et antisémites, c'est le minimum légal. Aucun affichage sur les panneaux d'information, rien sur l'agenda du site de la ville, rien non plus dans le magazine municipal. Résultat, au monument aux morts, une assistance honteusement famélique de quelques élus et quelquefois de membres d'associations, pour écouter la communication du ministre concerné. Occasionnellement la présence d'un porte-drapeau. Il n'est pas certain qu'une publicité changerait beaucoup la situation, mais au moins faisons l'effort de la faire. Les causes en question le méritent.

Claude Meunier

Ensemble A Gauche Au Chesnay est une association loi 1901. Elle rassemble des chesnaysiens qui croient aux valeurs de la gauche, adhérents ou non adhérents à un parti, et qui se soucient de promouvoir la démocratie, la solidarité et la préservation de l'environnement sur la commune du Chesnay.

Avec le site Internet , le bulletin de l'association est l'une des rares expressions chesnaysiennes qui se distingue de l'information officielle municipale. **Nous vous remercions à l'avance de votre soutien financier** pour nous aider à le diffuser régulièrement sur la ville , soit par votre adhésion à l'association (18 euros, 5 euros pour étudiants, chômeurs) , soit par un don, à l'attention de la trésorière : Marie-Jo Pruneau, 22bis rue Pottier, Le Chesnay.

Nous vous invitons également à visiter le site de l'association **:** **www.lechesnay-a-gauche.org**, qui sollicite vos avis et vos commentaires sur tous les sujets abordés.